



Flash info

Mieux vous servir

N° 95 du 13 Septembre 2013

Bulletin d'information des agents de la CNSS

Inauguration de la DOLHA

Occasion d'échanger et de mieux se connaître

C'est du nom de Marcel KIKI, ancien Président du Conseil d'Administration de la CNSS, qu'a été baptisée la Délégation de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué. L'annonce a été faite, le 19 août 2013, par le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, M. Luc Oyoubi au cours du discours inaugural de cet édifice; patrimoine de la CNSS désormais dans ses beaux atours, après des travaux de réfection et



Une vue des officiels (De g à d), le Ministre délégué, M. Désiré Guédon et son épouse, le Ministre Luc Oyoubi, le DG de la CNSS, Désiré Lasségué et le Gouverneur du Haut-Ogooué, Bertrand Moudounga.

de modernisation de ses bâtiments et équipements. Animation folklorique, messe de consécration, discours et coupure du ruban symbolique ont donc constitué les temps forts de cet événement qui aura connu une mobilisation im-

portante des populations, des responsables administratifs et des autorités locales, parmi lesquelles le Gouverneur de la province, l'édile de Franceville, les élus locaux, les membres du Gouvernement, etc. Trois discours ont ponctué cet instant solennel. D'abord, celui de bienvenue du Chef de Délégation, par lequel il a adressé toute sa gratitude à M. le Directeur Général pour avoir accéléré les travaux de finitions, mais aussi à tenu à le « rassurer de la préservation de ce majestueux présent ».

Le Dr. Lasségué, à son tour, a, dans son propos liminaire, salué et remercié toutes les autorités qui ont bien voulu réhausser de leur présence cette cérémonie, témoignant ainsi de l'intérêt qu'elles n'ont cessé d'accorder à la CNSS, maillon essentiel dans le dispositif de protection sociale au plan national. Ensuite, il a fait un bref rappel des nombreuses réformes engagées par le Gabon depuis 1958, en matière de sécurité sociale; ceci pour témoigner du rôle majeur tenu par la CNSS, 50 ans durant, quant à la redistribution de la richesse nationale et la réduction de la pauvreté. Si la performance globale des régimes de sécurité sociale, selon lui, paraît dé-

cevante dans plusieurs pays, même en Europe, cette contre performance, a dit Monsieur le Directeur Général, « peut être attribué à toute une série de facteurs conjoncturels sociopolitiques, économiques qui échappent parfois à l'institution de sécurité sociale. Il peut être lié aussi à la conception du régime de sécurité sociale, à l'organisation des services à la clientèle, et souvent à une mauvaise gestion ... ».

Pour ainsi dire, la clé pour un régime de sécurité sociale efficace demeure en la bonne gouvernance susceptible de couvrir les risques physiques et économiques. « Cela passe inexorablement par une réorganisation des services pour une gestion efficiente et lisible de ses finances, par l'amélioration de ses réserves techniques, par la création de fonds de réserves et la recherche de nouveaux modes de financements... », a-t-il ajouté.



Le Curé de l'église Saint-André disant la messe de consécration.

Evoquant le processus d'implantation progressive de la CNSS sur l'ensemble du territoire national à travers ses entités décentralisées, il a rappelé que celui-ci obéit au souci permanent d'offrir un service sanitaire et social de proximité et de qualité afin d'éviter les désagréments liés d'une part, à la concentration des prestations au seul siège à Libreville et, d'autre part, aux déplacements des clients, notamment des actifs âgés et/ou à mobilité réduite. Le Dr. Lasségué, au cours de cette cérémonie, n'a pas manqué de rendre hommage à son prédécesseur, le Dr. Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang, initiateur du projet de réhabilitation de cet édifice.



Coupure du ruban symbolique par le Ministre Oyoubi.

Avant de procéder à la coupure du ruban symbolique, le Ministre Luc Oyoubi, troisième et dernier intervenant a, dans son allocution, saisi cette occasion pour louer les efforts accomplis par la CNSS dans la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat. S'adressant notamment aux employeurs et employés, il leur a rappelé l'existence d'un cadre législatif et réglementaire mis en place par l'Etat en vue d'atteindre ses objectifs en matière de protection sociale. « Je sais que s'astreindre à ces obligations est parfois complexe pour certains d'entre vous, mais les bonnes performances en la matière en valent bien la peine. Les sacrifices consentis seront très vite oubliés au moment de bénéficier de la couverture sociale. C'est pour tout cela que je vous invite à vous conformer à la loi portant Code de Sécurité Sociale afin de profiter pleinement des actions mises en œuvre par la CNSS... » a-t-il déclaré en substance.

L'inauguration de la Délégation de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué aura été également l'occasion pour les agents de la CNSS d'échanger et de mieux se connaître. Toutes choses qui contribuent à la consolidation des rapports dans la « famille CNSS ».



Parmi les artistes invités, le groupe folklorique Lékiélèndé et Omar Défoundzou.

